

INFORMATIONS GENERALES

Alimentation A Vex, Veysonnaz, Hérérence, les Collons, Les Masses

Bois divers Triage forestier du cône de Thyon
Tél : 027 207 17 05 / conedethyon@bluewin.ch

Administration communale de Vex 027 207 35 72

Secrétaire communale Mme Monique Nendaz

Horaires d'ouverture des guichets et de la permanence téléphonique

Lundi 09h30 -11h30 et 14h00 – 18h00
Mardi – jeudi –vendredi 09h30 – 11h30
Mercredi FERME

Police intercommunale Hérens 027 207 23 36
Police cantonale 117
Feu 118
Urgences 144
Airs Glacier 1415
REGA 1414

Voirie

Les déchets non recyclables doivent être mis dans des sacs poubelles taxés officiels rouge et blanc prévus à cet effet et bien fermés. Les autres détritrus doivent être apportés aux centres de tri des déchets (horaires ci-dessous).

La commune de Vex et la station de Thyon-Les Collons possèdent chacune un centre de tri de déchets.

Tous les citoyens et propriétaires de résidences sur la commune peuvent déposer leurs déchets aux centres de tri municipaux.



Les seuls sacs admis. Exclusivement pour les déchets non recyclables

Les propriétaires et résidents de chalets situés sur la commune de Sion doivent utiliser les infrastructures mises à disposition par la commune de Sion.

Centre de tri du Crettatsin

Horaires d'ouverture

le mercredi	13h.30 - 18h.00 (du 01.04 au 31.10)
	13h.30 - 17h.00 (du 01.11 au 31.03)
le jeudi	16h.00 - 19h.00 (du 01.04 au 31.10)
le samedi	09h.00 - 12h.00 (du 01.04 au 31.10)
	13h.30 - 17h.00 (Toute l'année)

Centre de tri des Collons (sous contrôle vidéo)

Horaires d'ouverture

le mardi	15h.00 - 18h.00 (du 01.04 au 31.10)
	14h.00 - 17h.00 (du 01.11 au 31.03)
le samedi	10h.00 - 12h.00 (du 01.04 au 31.10)
	13h.30 - 18h.00 (du 01.04 au 31.10)
	09h.00 - 12h.00 (du 01.11 au 31.03)

Ramassage des papiers et cartons

Les papiers et cartons doivent être déposés exclusivement les jours de ramassage, dans tous les points du village (éco-points), avant midi, le jour même. Pour les dates de ramassage veuillez vous référer au site de la commune de Vex.

Pets dans les différents éco-points, chez Volg ou dans les autres grandes surfaces

Autres informations
Téléphones utiles

www.vex.ch et www.thyon.ch

Médecins:

Dr de Rüter, Vex	027 207 51 21
Cabinet dentaire Barras, Muresan, Vex	027 207 25 00
Dr Rudaz, Thyon	027 282 57 61
Jean-François Bouille, vétérinaire, Vex	079 433 36 60

Pharmacie

M. Pierre-Olivier Grandjean, Vex	027 207 26 26
----------------------------------	---------------

Horaire des messes

Eglise de Vex	Samedi	18 h 30
Résidence St-Sylve	Jeudi	16 h 00
Eglise d'Hérémece	Dimanche	10 h 30 (été) 9h00 (hiver)
Chapelle de la Visitation	Les samedis de juillet et août	17 h 00
Chapelle des Collons	Samedi (le 1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois de décembre à avril+ 1 ^{er} samedi du mois en juillet et août)	17 h 00
Chapelle de la visitation	6-13-20-27 juillet et 3-10-17 août	17 h 00
Chapelle Notre Dame du Bon Conseil	15-22-29 juillet et 5-12-15(patronale)-19 août	10 h 00

Cultes

Paroisse réformée évangélique du Valais, Sion

Mayens-de-Sion, chapelle protestante

Se renseigner auprès du pasteur pour les dates précises : 027 322 20 10

Bibliothèque de Vex

Responsable : Cathy Sierro, tél : 027 207 51 11 ou 079 695 67 54

La bibliothèque est ouverte les lundis et jeudis de 16h00 à 19h00. Durant les vacances scolaires la bibliothèque est fermée le lundi ainsi que tout le mois de juillet.

Découvrez son catalogue et toutes les activités sur le site www.biblioherens.ch

Cotisation personnelle à la SDMS

CHF 30.- par année

A verser à la BCVS SION :

En faveur de T 0185.10.00 CHF CO CLUB

IBAN CH63 0076 5000 T018 5100 0

BIC : BCVSCH2LXXX

Service de baby sitting

Un service de baby sitters a été mis en place en collaboration avec la commune de Vex et la Croix-Rouge Valais. Une liste est à disposition auprès de la commune de Vex ou de l'OT de Thyon, elle est transmise aux intéressés uniquement sur demande.